



# Journée d'Etude et de formation CPE

**Vendredi 9 Février 2018 de 9h-17h**

Bourse du Travail de Marseille – 23 Bd Charles Nedelec – 13003 MARSEILLE

Les conseillers principaux d'éducation sont au cœur de l'activité éducative d'un établissement scolaire. Ils jouent donc un rôle central dans la vie des établissements et assurent des rôles très divers. Parallèlement, les CPE sont souvent seul.es dans leur travail. Enfin, la diversité de leurs missions implique aussi des visions parfois différentes du métier.

Depuis longtemps, la CGT Educ'action souhaite organiser cette journée d'Etude visant à l'échange de pratiques entre CPE et permettant de développer auprès des collègues la vision que notre syndicat a de ce métier.

Enfin, à l'occasion de la réforme de nos carrières, Cette journée peut être le moment de faire un point sur la mise en œuvre du PPCR – que la CGT a refusé et réfléchir aux revendications que nous devons porter pour défendre une Fonction Publique de Carrière. L'occasion également de répondre à toutes les questions que se posent les collègues (Mutation...)

## **Comment participer ?**

Il suffit de demander une journée de congé formation auprès du rectorat. Celui-ci peut éventuellement vous le refuser pour nécessité de service mais les cas sont très rares et si tel devait être le cas, n'hésitez pas à nous contacter. Le congé est considéré comme accepté en l'absence de réponse 15 jours avant le jour de la formation.

Pensez également à remplir le formulaire d'inscription sur notre site internet ou en nous envoyant un mail à [sdencgt13@wanadoo.fr](mailto:sdencgt13@wanadoo.fr) afin que nous sachions le nombre de personnes souhaitant suivre la journée.

Vous trouverez en PJ un modèle de congé formation à remplir et à transmettre par la voie hiérarchique au moins un mois à l'avance (soit d'ici le 9 janvier).

A noter que nous disposons tou.tes de 12 jours de congé pour formation syndicale par an. N'hésitons pas à les utiliser.